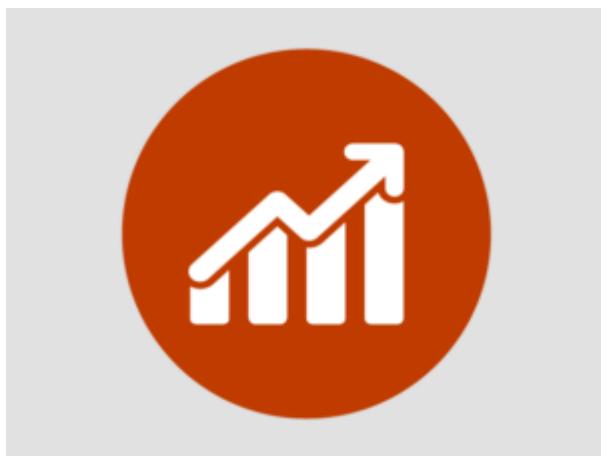


Electrical Hazards in Construction – Power Tools Stats and Facts – French



FAITS

- Cordons endommagés** : Les cordons d'outils électriques usés ou effilochés peuvent exposer les conducteurs, augmentant ainsi le risque de chocs, de brûlures ou d'incendie pendant le fonctionnement.
- Mise à la terre incorrecte** : L'utilisation d'outils électriques sans broches de mise à la terre ou sans protection GFCI augmente le risque d'électrocution, en particulier dans des conditions humides ou à l'extérieur.
- Environnements de travail humides** : l'utilisation de scies, de perceuses ou de meuleuses électriques sous la pluie ou dans des zones humides sans isolation ni équipement de protection augmente le risque d'électrocution.
- Circuits surchargés** : le branchement de plusieurs outils à forte consommation électrique sur le même circuit peut entraîner une surchauffe des fils et provoquer des incendies électriques sur le chantier.
- Isolation défectueuse des outils** : les outils dont l'isolation interne est endommagée peuvent électrocuter les utilisateurs même si le cordon semble intact.
- Absence de procédures de verrouillage** : l'entretien des outils électriques sans les débrancher ou sans utiliser de procédures de verrouillage/étiquetage peut entraîner des démarriages accidentels et des chocs électriques.

STATISTIQUES

- En 2024, l'OSHA a enregistré 5 190 décès sur le lieu de travail, dont environ 8 % (environ 415) dus à des incidents électriques. Selon le NIOSH, les décès liés à des outils électriques représentaient environ 1 % des cas, souvent en raison de cordons endommagés ou de l'absence de disjoncteurs différentiels.
- En 2024, les violations des normes électriques (29 CFR 1926 sous-partie K) se sont classées au 5e rang (2 100 citations), notamment en raison d'une mise à la terre ou d'une utilisation incorrecte des cordons. Les violations des EPI (29 CFR 1910.132) se sont classées au 6e rang (1 876 citations), souvent en raison de gants isolants ou de vêtements ignifugés inadéquats.
- Une étude du NIOSH réalisée en 2022 a révélé que le port d'EPI appropriés (par exemple, gants isolants, disjoncteurs différentiels) réduisait de 25 % les blessures électriques, mais que 30 % des travailleurs ne disposaient pas d'une formation adéquate ou ne respectaient pas les règles en matière d'EPP.
- L'enquête sur la sécurité au travail réalisée en 2021 par Statistique Canada a

enregistré 5 000 déclarations de sinistres avec arrêt de travail dans le secteur de la construction, dont environ 400 étaient liées à des risques électriques. Les chocs (12 %) et les brûlures (8 %) étaient les plus fréquents, 15 % d'entre eux étant attribués à des EPI inadéquats ou à un mauvais entretien des outils.

- WorkSafeBC a signalé 25 à 30 décès par an en Colombie-Britannique (2020-2023), dont environ 10 % (environ 3) dus à des incidents électriques, notamment des accidents liés à des outils électriques. Les disjoncteurs différentiels et les EPP sont essentiels.
- Les données du CCHST pour 2023 ont montré que l'utilisation d'EPP isolants et de disjoncteurs différentiels a réduit de 22 % les blessures électriques, en particulier dans des conditions humides.
- Les amendes prévues en Ontario pour 2024 (jusqu'à 500 000 dollars) visent les infractions à la santé et à la sécurité au travail, notamment le fait de ne pas fournir d'EPP ou de formation en matière d'électricité.